

### Services à la population : démarches administratives diverses

#### MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Tout agent

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

Dates : 28 juin 2024

Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 1 journée  
(7 heures)

Tarif : 176 € par participant  
Déjeuner(s) compris

#### Objectifs

- ◆ Maîtriser les procédures courantes en matière d'administration générale.

#### Prérequis

- ◆ Cette formation ne nécessite pas de prérequis

#### Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en salle de formation équipée
- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Echanges de pratiques
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

#### Effectif maximum

- ◆ 15 participants

#### Profil de l'intervenant

- ◆ Expert métier

#### Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation(s) des connaissances et/ou mise(s) en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

#### Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

#### Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

## PROGRAMME

#### Les principales démarches administratives :

CNI, Passeport, Etrangers, Recensement, Chiens dangereux, Débits de boissons, etc.

#### Les sites Internet traitant des démarches administratives :

Véhicules, Permis de chasse, Médaille de la famille française, etc.

#### Les autres démarches administratives à connaître :

Légalisation de signature, Vente au déballage, Objets trouvés, etc.

#### Informations diverses :

Bruits, Feux domestiques, Epannage, Conciliateur/Médiateur, Jury d'Assises, Animaux errants, CADA, etc.

#### INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

#### ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.

N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

#### CONTACTS

##### CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie  
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX  
02 96 58 64 00 / [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)

##### Service Formation

02 96 58 59 73 / [formation@cdg22.fr](mailto:formation@cdg22.fr)